

Assurance RCP : Willis Towers Watson (WTW)

Garantie financière : GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre Tel 33(0)149313131
ct. N° 4000716162 / 0

ANNEXE 12

76 rue saint Nicolas - 91940 Gometz le Châtel

Président : Bernard LIAN

randogom@gometzlechatel.fr

Gometz le Châtel, le 10 octobre 2024

NOTICE D'INFORMATIONS PREALABLES

Séjour de 2 jours et 1 nuit de randonnées et découvertes culturelles À JOUARRE (Seine et Marne) du 15 au 16 AVRIL 2026 N° RG 2026-01

Le séjour est ouvert aux adhérents de RandoGom, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2025-2026 avec assurance RC. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRP ou disposant d'un PASS découverte valide.

Nombre de participants : 25 au maximum.

Date : 15 et 16 avril 2026.

Déplacements : véhicules personnels en covoiturage

L'organisateur se réserve le droit de retenir, le cas échéant, d'autres structures d'hébergement que celles désignées ci-après.

PROGRAMME

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée pédestre (2 jours), et de la découverte touristique et culturelle de la région au travers des randonnées et/ou des visites

Départ et retour : domicile

- Visite du musée de la grande guerre à MEAUX
- Visite de la ville de MEAUX commentée par bénévole
- Randonnée commentée par conférencier « Vallée des peintres »
- Visite de la crypte mérovingienne assurée par conférencier à JOUARRE et de la tour de JOUARRE

HEBERGEMENT

Domaine de Crécy – 77580 -CRECY LA CHAPELLE

Tel. 01 64 03 88 09 (Mme AUBRY)

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est de **220 €**

Ce prix comprend :

- L'hébergement en chambre double
- Quelques chambres seules sans surcoût (le prix de l'hébergement est donné par personne 99€ par personne)
- Le dîner du mercredi soir
- Le Pique-nique du jeudi midi
- Lits faits à l'arrivée ; draps et serviettes de toilette fournis.
- Les taxes de séjour.
- Le transport aller et retour
- Les transports locaux

Comité bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la

Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382

Tél. 01 44 89 93 90 – fax 01 40 35 85 48 CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93 – fax 01 40 35 85 67

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre

Code APE : 913^E – SIRET : 30358816400044.

Assurance RCP : Willis Towers Watson (WTW)

Garantie financière : GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre Tel 33(0)149313131
ct. N° 4000716162 /0

ANNEXE 12

- Les entrées et visites des lieux culturels
- La participation à la FFRandonnée pour l'Immatriculation Tourisme.
- Les frais administratifs de RandoGom.
- L'accompagnement des randonnées par les Animateurs de l'Association.

L'organisateur se réserve le droit de modifier ponctuellement le programme.

Ne sont pas compris :

- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement).
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

INSCRIPTIONS

Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du 12 septembre 2025 (date de la présentation de tous les séjours), auprès des organisateurs de séjour pour les adhérents présents à la présentation et par courriel auprès de Mireille SCHMITT jusqu'au 13 Octobre 2025. (mireille.l.schmitt@wanadoo.fr).

La décision de réaliser ce séjour sera prise à la date du 30 septembre 2025. Et la liste des participants sera établie.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, le Club proposera aux pré-inscrits un bulletin d'Inscription. L'inscription deviendra définitive après signature, renvoi de ce bulletin sous 15 jours et virement d'un acompte de 100 € (RIB de Randogom à disposition sur le site du club),

En cas d'annulation du voyage par le Club, le remboursement de la préinscription sera effectué par le Club.

ASSURANCES FACULTATIVES

Il sera possible de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances disponible dans l'espace membres du site internet du club.

PAIEMENTS

Acompte de **100 €** à l'inscription.

Prime d'assurances (facultatives) lors de l'inscription, en même temps que l'acompte.

Solde du séjour : **120 € avant 15 Mars 2026.**

Les paiements se feront de préférence sous forme de virement (RIB de Randogom à disposition sur le site du club).

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Véhicules particulières (co-voiturage)

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

- S'il y a une liste d'attente, un contrat est passé avec un nouveau participant remplaçant le précédent.
- S'il n'y a pas de liste d'attente, l'adhérent fait jouer, le cas échéant, l'assurance-annulation.
- Randogom conservera une partie de l'inscription selon les conditions suivantes :

• **HEBERGEMENT**

Suivant les conditions fixées par l'hébergeur :

Une fois le contrat signé, toute annulation du fait du client doit être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception et entraîne les retenues suivantes :

1. Plus de 30 jours avant le départ (soit avant le 16 mars 2026) : 15% du montant total dû
2. De 30 à 21 jours avant (soit avant le 25 mars 2026) : 30% du montant total dû
3. De 21 à 8 jours avant (soit avant le 7 mars 2026) 50% du montant total dû
4. Du 7ème jour au jour même (soit avant 8 avril 2026) : le montant total est dû

En cas de non présentation du client le jour même, il n'y aura aucun remboursement.

Comité bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la

Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382

Tél. 01 44 89 93 90 – fax 01 40 35 85 48 CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93 – fax 01 40 35 85 67

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre

Code APE : 913^E – SIRET : 30358816400044.

Assurance RCP : Willis Towers Watson (WTW)

Garantie financière : GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre Tel 33(0)149313131
ct. N° 4000716162 / 0

ANNEXE 12

- **LES VISITES, LES RESTAURANTS**

Si le cout est forfaitaire, pas de remboursement. Si le prix est unitaire et non payé par le Club, l'adhérent sera remboursé.

- **AUTRES FRAIS**

100% des frais incompressibles inhérents au séjour : frais administratifs, frais d'immatriculation tourisme...etc. ne sont pas remboursés.

NB : Modifications de programme au cours du séjour : en fonction de la disponibilité des intervenants sur place, des impératifs de fermeture, ou en cas d'impossibilité pour cas de force majeure (intempéries, travaux imprévus...) le programme peut parfois subir des modifications sans que les participants puissent prétendre à une indemnisation. Dans le cas d'une visite payante annulée par le site de visite et remboursée par lui, les participants seront remboursés de cette visite.

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour. Penser à l'équipement de base du randonneur : chapeau ou casquette, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches, imperméable, ...

Une réunion d'information pour les participants sera organisée avant le départ.

Les Conditions Générales de vente, la notice d'assurances, la notice d'informations préalables et le budget sont consultables sur notre site : <https://www.randogom.com/>